

CONTRAT DE PAYS DE BEAUCE

MODALITÉ D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2010-2014

ACTION 8-1 : RENFORCER L'IMAGE DE LA BEAUCE

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Affirmer la Beauce comme une destination touristique à proximité de l'Île de France
- Renforcer l'image de la Beauce autour de la Route du Blé en Beauce et du Festival Euro Land Art

EFFETS ATTENDUS

- Amélioration de l'image de la Beauce depuis l'extérieur
- Augmentation de la fréquentation des sites touristiques et des hébergements touristiques
- Attirer de nouveaux investisseurs touristiques en Beauce et développer une réelle économie touristique.

EVALUATION DE L'ACTION

- Indicateurs de réalisation et ou de résultats de la mesure
 - *Nombre de supports de communication édités sur la Beauce*
- Indicateurs d'impact
 - *Nombre d'articles de presse, émissions radio, TV, brochures mentionnant la Beauce*
 - *Augmentation de la fréquentation des sites touristiques.*

DESCRIPTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION

Renforcer les actions autour de la Route du Blé en Beauce et du Festival Euro Land Art pour véhiculer une image valorisante de la Beauce.

A – Évaluer et définir une stratégie de développement pour la Route du Blé en Beauce

Descriptif : Réalisation d'un Schéma de Développement touristique pour la Beauce en coopération avec les 4 autres Pays partenaires sur la Route du Blé. Ce schéma inclura une évaluation des actions déjà réalisées ainsi qu'un programme d'actions pour développer la Route du Blé et la renforcer.

Investissements éligibles : Études.

Bénéficiaires : Association Terre de Beauce ou Pays.

Taux de subvention : 40%

Modalités de financement des opérations : Ce schéma de développement touristique pour la Beauce sera conduit en partenariat avec les 4 autres Pays partenaires de la Route du Blé en Beauce : le Pays Dunois, le Pays Chartrain, le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais et le Pays Loire Beauce.

Travaux réalisés en régie exclus.

B – Renforcer l'animation et la promotion de l'offre touristique et culturelle de la Beauce

Descriptif : Développer les actions de communication et de promotion du territoire de la Beauce et de la Route du Blé en Beauce en réaffirmant la vocation de coordination de la maison de la Beauce (tête de réseau de la Route du Blé en Beauce).

Investissements éligibles : édition de brochures touristiques, pédagogiques, ludiques pour des publics cibles (jeunes, touristes), programmation annuelle et supports de communication innovants et nouveaux de « La Route du Blé en Beauce », acquisition de matériel promotionnel pour les salons .

Bénéficiaires : Pays de Beauce, associations.

Taux de subvention : 40%

Modalités de financement des opérations :

Réalisation d'un bilan des actions déjà menées et définition d'un nouveau programme d'actions global au préalable (action a.). Ce bilan est à mener à l'échelle des Pays concernés par la Route du blé en Beauce, a minima les Pays situés en Eure-et-Loir.

Les actions de communication et de promotion du territoire pour la Route du blé en Beauce et le festival Euro Land Art proposées seront analysées au regard des préconisations de cette étude.
La Région se prononcera sur les opérations du programme d'actions au cas par cas.

Contacts

Pays de Beauce
Stéphanie JOUSSET, Agent de Développement du Pays de Beauce
Tél. 02 37 99 03 11 – Fax 02 37 99 20 63
pays.de.beauce@wanadoo.fr